

**PROVINCE DE LIEGE
ARRONDISSEMENT DES VERVIERS
COMMUNE DE PEPINSTER
Rue Prévôchamps, 44 à 4860 PEPINSTER**

**A Mesdames et Messieurs les
Membres du COLLEGE COMMUNAL**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e), NOM

Tous les prénoms

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Domicilié(e) àrue n °.....

Né(e) le à

N.N :

Adresse mail :

Ai l'honneur de solliciter l'octroi ou le renouvellement :

A) d'une concession pour sépulture, en pleine terre – en caveau

Au Cimetière communal de : **CORNESSE- GOFFONTAINE- SOIRON- WEGNEZ- HAUTS-SARTS-
NIDS D'AGUESSES**

Pour un terme de **10 ans - 20 ans – 30 ans**

B) d'une concession en columbarium

Au Cimetière communal de : **HAUTS-SARTS – WEGNEZ- CORNESSE**

Pour un terme de **10 ans – 20 ans – 30 ans**

C) En champ commun de :

Pour un terme de **5 ans (GRATUIT) ! PAS DE POSSIBILITE DE RENOUELEMENT**

Au Cimetière communal de : **HAUTS-SARTS- WEGNEZ- CORNESSE- GOFFONTAINE - SOIRON**

Cette concession est destinée aux personnes suivantes :

1. NOM

Tous les prénoms

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) leà (lieu)

Domicilié(e) à ruen°

Décédé(e) leà (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

2. NOM

Tous les prénoms

Célibataire - Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) leà (lieu)

Domicilié(e) à ruen°

Décédé(e) leà (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

3. NOM

Tous les prénoms

Célibataire – Epoux(se) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) de

Né(e) leà (lieu)

Domicilié(e) àruen°

Décédé(e) leà (lieu)

Degré de parenté avec le demandeur :

Je consens à payer pour prix de cette concession la somme indiquée :

Fait àle

SIGNATURE :

PLEINE TERRE :
10 ans 1 corps : 128 euros
10 ans 2 corps : 192 euros
10 ans 3 corps : 220 euros
20 ans 1 corps : 218 euros
20 ans 2 corps : 326 euros
20 ans 3 corps : 374 euros

30 ans	1 corps : 327 euros		
30 ans	2 corps : 490 euros		
30 ans	3 corps : 564 euros		
CAVEAU (Demande initiale CAVEAU (Renouvellement) CAVEAU (Renouvellement)			
où renouvellement)			
30 ans	1 corps : 378 euros	10 ans	1 corps : 126 euros
30 ans	2 corps : 570 euros	10 ans	2 corps : 190 euros
30 ans	3 corps : 678 euros	10 ans	3 corps : 226 euros
		20 ans	1 corps : 252 euros
		20 ans	2 corps : 380 euros
		20 ans	3 corps : 452 euros
COLUMBARIUM :			
10 ans	1 urne : 128 euros		
10 ans	2 urnes : 192 euros		
10 ans	3 urnes : 220 euros		
20 ans	1 urne : 218 euros		
20 ans	2 urnes : 326 euros		
20 ans	3 urnes : 374 euros		
30 ans	1 urne : 327 euros		
30 ans	2 urnes : 490 euros		
30 ans	3 urnes : 564 euros		
PLEINE TERRE ENFANT :			
10 ans	1 corps : 64 euros		
20 ans	1 corps : 96 euros		
30 ans	1 corps : 126 euros		

**ATTENTION : Veuillez dater, compléter, signer et renvoyer cette demande :
Administration communale de Pepinster rue Prévôchamps, 44 à 4860 PEPINSTER**

N'effectuer pas de paiement, vous recevrez une facture du service Finances.

Si plus de trois corps doivent être inhumés, l'achat d'une CONCESSION DOUBLE EST OBLIGATOIRE

LES PRIX INDIQUES DOIVENT ETRE TRIPLES POUR LES CONCESSIONS DESTINEES AUX PERSONNES QUI N'ONT PAS LEUR DOMICILE DANS L'ENTITE DE PEPINSTER.

UN ACOMPTE, comprenant la moitié de la somme due est à verser entre les mains de Monsieur le Directeur Financier, pour les personnes qui n'ont pas leur domicile dans l'entité de PEPINSTER.

BE 45 0910 004425 89

BIC : GKCCBEBB

(1) BARRER LES MENTIONS INUTILES.

(2) L'Administration Communale de PEPINSTER ne procède plus aux exhumations.